

Top départ pour les soldes d'hiver



Soldes d'hiver : démarrage mercredi 12 janvier 2022 à 8 heures, y compris sur Internet

Les soldes ont déjà été précédés par de nombreuses opérations de promotion, telles que les "ventes privées", les "ventes privilégiées", "- 50 %". Alors, il est important de vérifier si vous faites réellement de bonnes affaires.

[Voir notre dossier](#)

Actualités



Copropriété : que faire si votre syndic ne répond pas à vos demandes ?

Vous contactez votre syndic, mais il ne répond pas. Pourtant, des solutions existent. L'Institut national de la consommation vous propose **7 pistes pour réagir**.

[Lire la fiche pratique](#)



Réception d'un courrier d'huissier ou d'une société de recouvrement, faut-il s'inquiéter ?

Le ton menaçant de ces lettres est pratique courante. Mais il faut distinguer la voie amiable et la voie judiciaire de recouvrement des créances.

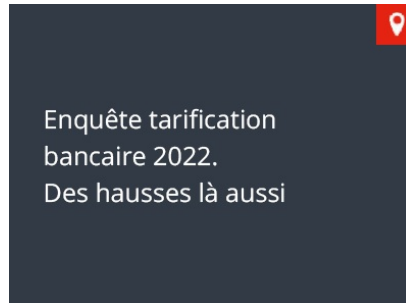
[Voir la vidéo](#)



Pourquoi et comment choisir un intermédiaire en assurance, banque et finance ?

J'aimerais emprunter pour acheter un appartement, et je cherche quelqu'un pour me conseiller. Pouvez-vous me dire comment faire ?

[Voir la vidéo](#)



Communiqué de presse

L'association de consommateurs CLCV a réalisé une enquête sur les tarifs bancaires en vigueur au 1er février 2022.

[Lire l'article](#)

VIDEOS CONSOMAG



- Le mandat de vente exclusif
- La fausse déclaration en assurance
- Payer sans contact avec mon téléphone
- Qu'est-ce que l'Orias ?...

[▶ Voir le programme des vidéos du mois de janvier](#)

[Fiches pratiques](#) | [Lettres types](#) | [Simulateurs](#) | [Associations de consommateurs](#)
[L'INC recrute](#)

Institut national de la consommation
18, rue Tiphaine
75015 Paris



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} car vous vous êtes abonné à la lettre d'information du site de l'Institut national de la consommation ([mentions légales](#)). Vous pouvez mettre fin à ces envois en cliquant sur le lien de désinscription situé au bas de ce mail. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité, d'opposition ou d'effacement de vos données en nous écrivant à l'adresse dpo@inc60.fr.

A tout moment, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Cnil.

[Se désinscrire](#)